

L'Archer

Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

OCTOBRE

Mer	14	Hazebrouck .S.
Ven	16	Calendrier des Tirs 17 h 30 / 19 h
Sam	17	SAINT VENANT .C. / PETITE SYNTHE F.A .C.(Finale Pharaon's cup)
Dim	18	MERVILLE .C. / LONGUENESSE .C.(Fédéral)
Mer	21	Hazebrouck .S.
Sam	24	RACQUINGHEM .C.
Dim	25	MERRIS .C.
Mer	28	Hazebrouck .S.
Sam	31	Rexpoede .S.

NOVEMBRE:

Dim	1	LUMBRES .S.
Lun	2	Caestre Driehoek .S.
Sam	7	HERZEELE .S.
Dim	8	TERDEGHEM .S.
Lun	9	Caestre Driehoek .S.
Mer	11	KILLEM .S.
Sam	14	TETEGHEM .S.
Dim	15	BLEUE MAISON .S
Lun	16	Caestre Driehoek .S.
Sam	21	St PIERREBROUCK .S.
Dim	22	ARMENTIERES .S.
Lun	23	Caestre Driehoek .S.
Sam	28	HOUTKERQUE .S.
Dim	29	WIZERNES .S.
Lun	30	Caestre Driehoek .S.

DECEMBRE:

Ven	4	BLEUE MAISON .S (Telethon)
Sam	5	CASSEL .S.
Dim	6	BAMBECQUE .S
Lun	7	Caestre Driehoek .S.
Ven	11	WATTEN.S. (Telethon)
Sam	12	GHYVELDE .S.
Dim	13	COUDEKERQUE .S.
Lun	14	Caestre Driehoek .S.
Ven	18	NIELLES LES ARDRES .S.
Sam	19	LOON PLAGE .S.
Dim	20	ELINGHEN .S.
Lun	21	Caestre Driehoek .S.
Mer	23	SAINT OMER .S.
Jeu	24	ECKE .S.
Sam	26	GODE .S.
Dim	27	DUNKERQUE AII .S.
Lun	28	Caestre Driehoek .S.

U.A.A.N.F. ANNONCE REPAS DES ANCIENS

Mesdames, Messieurs les archers, bonjour.

Comme convenu, le repas des anciens (+ 60 ans) aura lieu le Jeudi 29 octobre 2026 à la salle d'Eperlecques près de la mairie.

MENU

Apéritif
Velouté d'asperge
Saumon fumé et sa brioche maison crème ciboulette
Joue de porc au cidre et miel gratin dauphinois et poêlée de champignons
Sorbet citron / limoncello
Assiette 3 fromages
Assiette de mignardises
Café
Une bouteille de vin rouge et rosé pour 4 personnes
Animation musicale assurée

Prix archers fédérés (+60 ans) 30 €
Prix accompagnants 35 €

Inscriptions avec le règlement **par chèque à l'ordre de l'U.A.A.N.F.**, si possible par société, **avant le 16 octobre**, à :

Hubert MURRAY
100, rue Léon Blum
62570 WIZERNES

A bientôt, venez nombreux, la salle sera ouverte à partir de 12h15.

Le Président,
H.MURRAY

PETITE SYNTHE FA – PHARAON'S CUP

RESULTAT DES 1/4 FINALE

1	EPERLECCQUES CENTRE A	WATTEN B	4 - 6
2	WISMES A	KILLEM A	5 - 1
3	LIEVIN A	LEFFRINCKOUCKE A	3 - 6
4	HONDSCHOOTE A	HONDEGHEM A	9 - 5
5	CAESTRE A	CAPPELLE LA GRANDE B	6 - 5
6	FLETRE B	BAVINCHOVE A	5 - 2
7	BOESCHEPE A	St VENANT A	3 - 1
8	BRAY-DUNES A	BAILLEUL A	9 - 10

Rendez-vous aux équipes gagnantes le 17 octobre 2026 à 9h30 pour le début de la demi finale (un marqueur de l'équipe adverse marquera les points),
10h50 début de la 2eme équipe

Prochaine parution le **28 Octobre 2026**

ANNONCES DE TIR

HAZEBROUCK

Société Saint Sébastien

LES MERCREDIS

14 – 21 – 28

OCTOBRE 2026

De 14 heures à 17 h 30

TIR AUX POINTS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

VALEUR DES POINTS (1, 2, 3, 4, 5)

Les doublés ne comptent pas

A CHAQUE TIR

Perche 1 : Lots dans la grille

Perche 2 : Lot sur les oiseaux volants dans la grille

Rabattage sur la perche 1 en grille sans les honneurs (les doublés ne comptent pas)

Pour la Gilde et Confrérie Saint Sébastien

Le Président

Christian CARTON

SAINT VENANT

les ARCHERS du VAL de LYS

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Le matin 9h00

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

lots aux 1 de chaque catégories
,gratuit au moins de 10 ans licences ,
De 10 a 16 ans demi tarifs pas de flèches de retard

L'après midi 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Retour 1€50

par perches

2 jeu d'honneurs identiques

Honneur 8€

Supérieurs..... 6€

Intermédiaires5€

Inférieurs..... 4€

1 oiseaux 2€50 pour 4 archers

10 Lot par perches sans numéraires

Honneur de remplacement sort unique par part

de 1€50 - honneurs du 2 eme jeu comptant

pour un petit - Bascule dans l'intérêt du tir

inscription au stand Tirage au sort a 13 h55

Reverse en cas de mauvais temps

Règlement UAAANF

REPAS : TARIFS DE 10 EUROS :

CREPE BRETONNE GARNIE

RESERVATION AU 06 21 40 66 62

Catherine LECOCQ

PETITE-SYNTHÉ

Société des FRANCS ARCHERS

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

sur deux perches MISE 4 E retenue 10 % - 2°

pour les moins de 16 ans

lots aux 1^{er} de chaque catégories

1/2 FINALE DE LA PHARAON

CUPS

tirage au sort de la perche et des équipes
par les capitaine à 9h30 début des
premières équipes (1 marqueur de l'équipe
adverse marquera les points),
10h45 début de la 2ieme équipe

Après-midi 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 3 perches Mise 6e- 3° pour les moins de

14 ans

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8E

Supérieurs6E

intermédiaires,5E

Inférieurs,4E

1 primé pour 4 archers à 2,5 E- Petit à 1,5 E

Honneurs de remplacement à 3 E, Sors

unique par part de 1,5 E, les Honneurs du

deuxième jeu compte pour un petit, Bascule

dans l'intérêt du tir, Inscription au stand dès

14h ,tirage au sort 14h25,Réserve en cas de

mauvais temps, Règlement UAAANF

PERCHE 4

FINALE DE LA PHARAON

CUP 13H30-14h30-15H30-16H30

FRITERIE MONSTER FRITES SUR LE

TERRAIN

La présidente Beatrice BOULOGNE

MERVILLE

Quai des anglais

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

Sur 3 perches

Mise 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans et 2 € pour les moins de 16 ans (retenue 10 %)

Pas de flèche de retard. Lot aux premiers de chaque catégorie

L'après-midi à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 3 perches

Mise 6€ - gratuit pour les moins de 12 ans – 4€ pour les moins de 16 ans

Par perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires...5 €

Inférieurs...4 €

1 primé pour 4 archers, 2,50 €

Petit 1,50 €

Honneur de remplacement 3 €

Sors unique par part de 1,50 €

Honneur du deuxième jeu comptant pour un petit

Inscription 14 h – tirage au sors 14h25

Réserve en cas de mauvais temps

FRITERIE SUR PLACE :

FRITERIE DES MONTS

Règlement UAAANF

le président

Hurez Aymeric

LONGUENESSE

Guillaume Tell de Longuenesse

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 4 €

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi, à 14H30

TIR DE CHAMPIONNAT FEDERAL

SUR 3 PERCHES

MISE 6 €

Par perches

2 Jeux d'honneurs identiques

Honneur9 €

Supérieurs6 €

Intermédiaires.....5 €

Inférieurs4 €

1 primé à 2,50€ pour 4 archers - 6 Pompons à

3 € Honneur de remplacement à 4 €

Sort unique par part de 1,50 €

Les honneurs du second jeu comptant pour un

petit Bascule dans l'intérêt du tir

Inscription au stand des 14h00 précise

Tirage au sort à 14h25

Réservé en cas de mauvais temps

Restauration rapide sur place merci de

réserver avant le 15 Octobre (Burger

maison, ou sandwich merguez ou saucisse

avec accompagnements)

Contact Kévin 0658197953 merci de

privilégier les sms

Règlement de l'UAAANF

Pour vous ami(e)s archer(e)s

Kévin Duquenoy

RACQUINGHEM

Saint Luc

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h- Attention à l'horaire

TIR SUR PYRAMIDE

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ retenu 10% gratuit - 10 ans, -

de

14 ans 2€

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi à 14H30

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISES 4€

Retour 1,5€

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur..... 8€

Supérieurs..... 6€

Intermédiaires..... 5€

Inférieurs..... 4€

1 primé pour 4 archers à 2,50€ au-dessus de

60 archers. Honneur de remplacement à 3€.

Sort unique par part. Honneurs du 2ème jeu

comptant pour un petit + bouteilles de bières

en grille. Inscription au stand dès 14h30,

Tirage 14h55 précise, Réserve en cas de

mauvais temps, Règlement UAAANF,

REPAS : TARTIFLETTE , SALADE +

DESSERT = 10€, RESERVATION

OBLIGATOIRE!! AVANT LE 20

OCTOBRE A THIBAUT 07-70-43-06-64

Le président

Ghiskier Thibaut

MERRIS

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h00 (Attention à l'horaire !)

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ et 2€ pour les -14 ans, Gratuit

- 10 ans (Retenue 10%)

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 13h30 (Attention à

l'horaire !)

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5€ et 2,50€ pour les -14 ans,

Gratuit -10 ans (Retour 2€)

Par perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€.

Inférieurs.....4€

1 primé à 3€ pour 4 archers,

Honneur de remplacement à 3€.

Sort par part de 2€. Honneurs du 2ème jeu

comptant pour un petit. Bascule dans l'intérêt

du tir. Inscription au stand dès 13h00.

Réservé en cas de mauvais temps.

Règlement UAAANF

FRITERIE DES MONTS SUR LE

TERRAIN

Le président et son comité

Clément CNOCQUAERT

REXPOEDE

Société Saint Sébastien

SAMEDI 31 OCTOBRE 2026

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 1 PERCHE

Mise 3€-10 ans gratuit / 1€50 jeunes -de

16 ans (sur présentation de la licence)

Lots pour chaque catégorie

L'après-midi à 14H30 (attention a

l'horaire)

TIR DU CHAMPION DU

PETIT PARIS

SUR 1 PERCHE

Mise 3€-10 ans gratuit / 1€50 jeunes -de

16 ans (sur présentation de la licence)

valeurs du points les doubles ne compte

pas

6 5 4 3 1

1er:100€

2eme:75€

3eme:50€

4eme:25€

5eme:15€

Inscriptions 14h00 -Le numéro 1 commence -

Bascule dans l'intérêt du tir-Réserve en cas de

mauvais temps- Règlement UAAANF

Possibilité de repas 10€:assiette de

charcuteries pomme de terre au four salade

/ dessert/café Réservation souhaitée pour le

28 octobre inclus par Sms au 0637793515 /

0682245055 ou 0685051813

Le Président et son comité

ANNONCES ET RESULTATS DE TIR

MOULLE

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

DIMANCHE 20 DECEMBRE 2026

DIMANCHE 17 JANVIER 2027

DIMANCHE 28 FEVRIER 2027

TIR AUX POINTS

Après-midi à partir de 14h30

TIR DE L'ESPÉRANCE

Sur la perche à panier « Espérance »

Pour les deux premiers tirs (22 novembre et 20 décembre 2026) pour le premier au volant et le premier aux honneurs (sans cumul), Deux volailles de Noël (prêtes à cuire) seront mises en jeu

Sur les quatre tirs, Pour le premier au volant, Un lot « surprise » d'une valeur de 50 €

Sur tous les tirs, de nombreux lots répartis sur la perche.

Petite restauration sur place

Réserve en cas de tempête

Pour tous renseignements

Christophe DOUILLY

Tél : 06.61.63.26.83

Le Comité

Saint Sébastien

H
i
v
e
r
2
0
2
6
/
2
0
2
7

Organise des tirs sur une perche (panier)

Les 8 Novembre , 6 Décembre, 3 Janvier ,
7 Février et 14 Mars

Mise 3 Euros (aucune retenue)

10 Lots Minimum par tir
Oiseau volant dans la grille, un lot à la fin de
chaque tir, classement à la fin des cinq tirs le plus
de volant recevra 50 euros cash

Début du tir à 14 heures 30

Fin vers 18 heures 30

Restauration rapide sur place

Réserve en cas de tempête

Renseignement possible au 06/82/55/01/11

I.P.N.S

Steenvoorde

ARQUES

Résultats du tir du
LUNDI 17 Août 2026

**10^{ème} CHAMPIONNAT
ARQUOIS**

Le matin : 34 archers

1^{er} adulte : DEICKE Vincent 32 pts

1^{ère} Dame : JANNIN Estelle 23 Pts

1^{er} Vétéran : GUILMAIN Jean-Marie 16 Pts

1^{er} Jeune : LEFAIRE Levyn 13 Pts

L'après-midi : 60 archers

**CHAMPION ARQUOIS 2026
notre Président : MALADRY**

Yannick avec 33 pts

2 DESWARTE Dany 30 pts

3 TOP Philippe..... 28 pts

4 VERDRGHEM Stéphane..... 22 pt

5 JANNIN Yves 21 pts

Quelques chiffres

le matin : 30 archers (dont 4 jeunes) sur 34

ont abattus 71 blocs pour 332 pts

moyennes : 2,4 blocs /archer et 4,6 pts/bloc

l'après-midi : 52 archers sur 60 ont abattu

120 blocs pour 550 pts

moyennes : 2,3 blocs /archer et 4,6 pts/bloc

Merci à tous les archers présents

encore bravo à YANNICK

BAMBEQUE

Résultats du tir du
SAMEDI 26 septembre 2026

Le matin, 50 archers

1^{er} adulte : LESTAVEL Damien 20 pts

1^{er} ex aequo : HERREWYN Thomas 20 pts

1^{ère} dame : JANNIN Estelle 13 pts

1^{er} vétéran : NUNS Michel 13 pts

L'après midi, 94 archers

PERCHE 1 :

Honneur : BARET Thomas (Cappelle la

Grande), COUDEVILLE Daniel (Houtkerque)

Supérieurs : FOLLET Denis (Petite Synthe),

SMAGGHE Paul-Marie (Hoymille), JANNIN

Yves (Bray-Dunes), FOLLET Denis (Petite

Synthe)

Intermédiaires : RUBBEN Jérôme (Bray

Dunes), DEBREYNE Marie-France

(Steenvoorde), CNOCQUAERT Clément

(Merris), CNOCQUAERT Clément (Merris)

Inférieurs : COUTANT Evan (Cappelle la

Grande), MELONI JP

(Hondeghe), LAGADEC Quentin

(Bavinkove), NUNS Louis (Merris)

PERCHE 2 : Championnat

Honneur : JANNIN Yves (Bray Dunes),

LESTAVEL Damien (Leffrinckoucke)

Supérieurs : DAMMAN Samuel

(Wormhout), COMMEYRE Matys

(Steenvoorde), SWYNGEDAUV Kevin

(Bambecque), CAMPEL Louis (Téteghem)

Intermédiaires : LESTAVEL Damien

(Leffrinckoucke), FOLLET Denis (Petite

Synthe), VANACKER Sébastien (Wormhout),

DEWAELE Jean-Marie (Cappellebrouck)

Inférieurs : ANDRIES Patrick (Petite

Synthe), THEUNIS Benoît (Steenvoorde),

N.A. , N.A.

La société de Bambecque remercie les

archers pour leur présence lors de ce tir de

championnat.

BOESCHEPE

Résultats du tir du
SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

Le matin : 34 archers (dont 1 moins de 14 ans)

1^{er} Adulte : Ludovic Bossaert (Hoymille) 24 P

1^{er} Vétéran : Didier David (Hazebrouck) 11 Pt

1^{ère} Dame : Marina Maquaire (Racquinghem)

8 P

1^{er} Jeune : Adèle Derhille (Boëschèpe) 15 Pts

L'après-midi : 90 archers (dont 8 moins de 14

ans)

PERCHE 1 : Championnat

Honneurs : Julien DEICK (Terdeghe) -

Christian TOOLOOSE (Ghyvelde) / Honneurs

de remplacement : -

Supérieurs : Nicolas CHOQUET (Caëstre) -

José DEBREYNE (Steenvoorde) - Raphaël

VANDAELE (Steenvoorde) - Guillaume

RUBBEN (Ghyvelde)

Intermédiaires : Guillaume RUBBEN

(Ghyvelde) - Christian TOOLOOSE

(Ghyvelde) - Christian DEHONGHER

(Boëschèpe) - Christian CARRE (Serques)

Inférieurs : Lindsay FIEU (Watou- B) - Hervé

VERVLIET (Capelle la Grande) - Louis

NUNS (Merris) - Rémi TOP (Hondeghe)

PERCHE 2 :

Honneurs : Daniel WOLGUSIAK (Saint

Martin Lez Tatinghem) - Julien DEICKE

(TERDEGHEM) / Honneurs de remplacement

Supérieurs : Jean Michel DERHILLE

(Boëschèpe) - Dominique MAQUAIRE

(Racquinghem) - Ghislain TORRELLE

(Hondeghe) - Guillaume RUBBEN

(Ghyvelde)

Intermédiaires : Hervé VERVLIET (Capelle la

Grande) - Christian CARRE (Serques) -

Stéphane BEURAERT (Hondeghe) - Samuel

DAMMAN (Wormhout)

Inférieurs : Marion GOUDENHOOFT

(Berthen) - Jean Pierre TOP (Saint Martin Lez

Tatinghem) - Jean Michel DERHILLE

(Boëschèpe) - Marina MAQUAIRE

(Racquinghem)

Merci à tous les archers présents

HONDSCHOOTE

Résultats du tir du
SAMEDI 10 octobre 2026

Le matin, 51 archers

1^{er} adulte : TORRELLE Jérôme 26 pts

1^{er} vétéran : LAZOORE Laurent 33 pts

1^{ère} dame : MAQUAIRE Marina 35 pts

1^{er} jeune : CHOQUET Raphaël 7 pts

L'après-midi, 93 archers (dont 3 jeunes)

PERCHE de CHAMPIONNAT

Honneur : MAQUAIRE Dominique

Racquinghem et HERNOULD Pascal Watten.

Supérieurs : DENOO Aurélien Houtkerque,

VERVLIET Stéphanie Cappelle la Grande,

DEBREYNE José Steenvoorde et

CARDINAEL Ludovic Killem.

Intermédiaires : CARTON Michel

Bambecque, HERNOULD Pascal Watten,

LAZOORE Laurent Bailleul et DELPIERRE

René Hoymille.

Inférieurs : CARDINAEL Anaëlle Killem,

MAQUAIRE Marina Racquinghem,

CHOQUET Nicolas Caestre et FLORET

Isabelle Racquinghem.

Merci aux archers présents et rendez-vous

pour notre prochain tir d'hiver.

COUPE D'HONNEURS D'ARMENTIÈRES 2026

Bulletin d'engagement

Les Archers Réunis Saint Sébastien d'Armentières

Compétition par équipes de 6 archers • Coupe créée le 8 septembre 2026

La société Les Archers Réunis Saint Sébastien d'Armentières a le plaisir d'inviter les associations affiliées à l'UAANF à participer à la « Coupe d'Honneurs », également appelée « Coupe d'Armentières aux honneurs ».

Équipe : 6 archers

Mise d'engagement : 10 € / équipe

Nombre d'équipes par association : illimité

Maximum au 1er tour : 80 équipes

Principales règles

- La compétition se dispute par élimination directe, avec des équipes de six archers.
- La date limite d'inscription est fixée à 10 jours avant le premier dimanche de mars.
- Chaque équipe verse une mise de 10 €, destinée aux lots et dotations.
- Au premier tour, la rencontre se dispute sur le stand de l'équipe sortie la première au tirage au sort.
- Les deux associations doivent convenir du jour et de l'heure de la rencontre dans le délai fixé par l'organisateur.
- Les six archers tirent chacun 20 flèches, dans l'ordre d'inscription.
- La composition de l'équipe peut changer après chaque rencontre, sous réserve que les archers soient fédérés au nom de l'association représentée.
- L'honneur vaut 7 points ; les côtés supérieurs 6 points ; les côtés intermédiaires 5 points ; les côtés inférieurs 4 points.
- En cas d'égalité, une procédure de flèches supplémentaires est appliquée conformément au règlement.
- Les cinq équipes finalistes se rencontrent à Armentières lors du tir supplémentaire de septembre prévu au calendrier UAANF.

BULLETIN D'ENGAGEMENT À LA « COUPE D'HONNEURS D'ARMENTIÈRES »

Société / Association	
Nom et prénom du président	
Téléphone	
Adresse e-mail	

ÉQUIPES ENGAGÉES

Équipe	Nom et prénom du responsable (Capitaine)	Téléphone	Observations
Équipe 1			
Équipe 2			
Équipe 3			
Équipe 4			
Équipe 5			

Nombre total d'équipes engagées : _____ Montant total de la mise : _____ €

Règlement : L'inscription implique l'acceptation du règlement de la Coupe d'Honneurs d'Armentières.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2026

Signature du président / responsable de l'association :

Bulletin à retourner à l'organisateur :

Florian ALLEMAN – Les Archers Réunis Saint Sébastien d'Armentières

166 rue Jeanne d'Arc – Appartement 106

59280 Armentières

☎ 06 10 32 80 90 • ✉ Floalleman@hotmail.fr